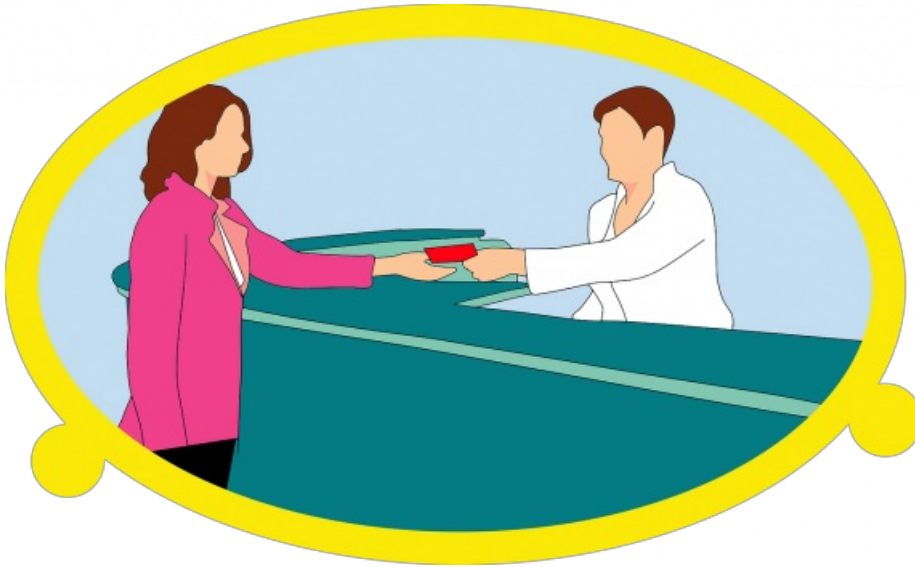


Location de la salle communale des fêtes.



Pour des manifestations familiales, professionnelles, publiques de 70 personnes au maximum, la mairie loue sa salle des fêtes avec sa cuisine et sa vaisselle, aux conditions suivantes.

Salle des fêtes	Week-end	Caution 500€
Grisyliens	300 €	
Autres	600 €	

A l'occasion d'une fête d'enfants du village, la salle des fêtes peut être louée le mercredi de 14h30 à 17h00, pour un montant de 30€ avec les impérieuses obligations de la présence d'un parent des enfants durant la location, du nettoyage et du rangement de la salle louée à l'issue de la fête.

Mairie, salle des fêtes
10 rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

- Les clés de la salle sont à retirer en mairie, le vendredi après-midi précédant la location, sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie (tél. 01 34 66 62 69) : entre 15h00 et 15h30 ; un état des lieux contradictoire sera fait à cette occasion.
- Les clés de la salle devront être restituées sur rendez-vous avec le secrétariat de la mairie (tél. 01 34 66 62 69), le lundi qui suit la fin de la location ; un état des lieux contradictoire et le rendu de tout ou partie de la caution seront réalisés à cette occasion.
- La salle des fêtes n'est louée pour des soirées qu'une fois par mois, au maximum 10 fois au cours d'une année civile et une fois par an et par personne.

Documents

[Fiche d'état des lieux et tarifs des forfaits de location vaisselle](#)

[Contrat de location de la salle communale des fêtes de Grisy-les-Plâtres](#)

Liens utiles

[Disponibilités de la salle communale des fêtes.](#)

Contact

La réservation se fait auprès du secrétariat de la mairie :

- Tél. 01 34 66 62 69
- Fax : 01 34 66 43 61
- mairie-de-grisy-les-platres@wanadoo.fr